



**SYMILAV**

Square Savignano 42600 SAVIGNEUX

Tel : 04.77.58.03.71. Fax : 04.77.58.90.16

Jun 2013

Dossier de Consultation des Entreprises

***SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DE L'ANZON,  
DU LIGNON ET DU VIZEZY***

**Mobilier d'interprétation pour la sensibilisation du grand public à l'eau et aux milieux aquatiques.**

La procédure de consultation utilisée est la suivante : MAPA (marché à procédure adaptée)

**CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES  
PARTICULIERES  
(CCTP)**

**DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : 15 JUILLET 2013 A 17H**

L'unité monétaire choisie par le maître d'ouvrage est l'Euro

## **CHAPITRE 1 : CONDITIONS GENERALES**

### **ARTICLE 1 : Présentation du SYMILAV**

Le syndicat mixte du bassin versant du Lignon, de l'Anzon et du Vizézy (SYMILAV) est une structure intercommunale dont les compétences sont :

**1. la compétence « rivières » sur les cours d'eau et milieux connexes du bassin versant du Lignon du Forez** qui regroupe :

- ✦ la réalisation d'études de gestion à caractère global des milieux aquatiques ;
- ✦ la coordination, la gestion, l'animation, le suivi et le bilan des démarches contractuelles de gestion globale et concertée de l'eau et des milieux aquatiques, tels que contrat de rivière et le contrat restauration entretien en cours, et/ou toute autre procédure ayant pour objectif la gestion, la restauration et la mise en valeur des milieux aquatiques ;
- ✦ la mise en œuvre d'actions de communication et pédagogiques autour des procédures contractuelles ;
- ✦ la réalisation des travaux de restauration du lit, des berges et des ouvrages hydrauliques (seuils) des cours d'eau et leur mise en valeur dans le cadre des plans de gestion définis et dans le respect de l'article L211-1 du code de l'Environnement ;
- ✦ l'entretien des cours d'eau du bassin versant ;
- ✦ la mise en place d'autres actions correspondant aux objectifs des procédures contractuelles
- ✦ dans le cadre de ses compétences et de son territoire, le Syndicat pourra intervenir sur des sites publics ou privés et présentant un intérêt patrimonial floristique, faunistique ou paysager et/ou faisant l'objet d'une mesure de classement (ZNIEFF, ZICO, Natura 2000...) ;
- ✦ dans le cadre de ses compétences et de son territoire, le Syndicat pourra répondre à des appels d'offres.

**2 – la compétence « assainissement non collectif »** qui regroupe :

- ✦ la création d'un service public d'assainissement non collectif ;
- ✦ la réalisation du contrôle des projets et des travaux de création de système d'assainissement non collectif ;
- ✦ la réalisation du contrôle des systèmes d'assainissement non collectif existants.

Le bassin versant du Lignon du Forez

- ✦ une superficie de 710 km<sup>2</sup>
- ✦ un réseau hydrographique d'environ 800 km, dont 562 km cartographiés
- ✦ 55 communes essentiellement rurales
- ✦ une population d'environ 47 000 habitants

Suite au premier contrat Rivière et à partir de l'étude bilan et d'études spécifiques, une seconde démarche a été élaborée. Celle-ci a la particularité de fusionner deux procédures : le contrat de rivière et le document d'objectifs Natura 2000, pour former **le Contrat Rivière-Natura 2000**. Dans cette nouvelle procédure, la communication a une part importante et transversale.

## ARTICLE 2 : contexte

Le syndicat mixte du bassin versant du Lignon, de l'Anzon et du Vizézy (SYMILAV) met en œuvre une nouvelle procédure pour la gestion concertée des cours d'eau présents sur les 55 communes qui composent le syndicat. Suite au bilan positif du premier contrat de rivière Lignon du Forez et aux différentes études réalisées, un nouveau plan d'actions se met en place depuis début 2012 afin **d'atteindre le bon état écologique de nos rivières**. La directive cadre européenne sur l'eau (DCE), la directive européenne Natura 2000, la loi sur l'eau et les milieux aquatiques (LEMA) et les lois Grenelle I et II, constituent le cadre législatif qui a amené le SYMILAV et ses partenaires (Etat, Agence de l'eau Loire-Bretagne, Conseil Régional Rhône-Alpes, Conseil Général de la Loire, Fédération des pêcheurs de la Loire...) à élaborer une stratégie d'actions reposant sur deux procédures liées entre elles : le contrat de rivière et le contrat d'objectifs Natura 2000. Pour ce nouveau projet, les élus du SYMILAV, ont fait le choix de développer l'axe communication, afin d'informer, de sensibiliser et de former les élus, les propriétaires riverains, les agriculteurs et le grand public, sans oublier les plus jeunes. Le plan de communication a notamment pour but de mettre en lumière les actions du contrat. Elles reposeront sur plusieurs volets tel que l'assainissement, l'entretien et la restauration des cours d'eau, la réduction des pollutions diffuses, le maintien de la biodiversité, la prévention des risques d'inondations..., le tout avec une approche la plus pédagogique possible et dans un esprit de concertation avec les acteurs concernés.

Un site internet permettant de suivre ce contrat rivière-Natura 2000 a été mis en ligne début 2011 et propose une découverte du bassin versant : [www.lignonduforez.fr](http://www.lignonduforez.fr).

Aussi, afin de mettre en œuvre le programme défini pour les 7 prochaines années, une équipe technique et une équipe rivière (chantier d'insertion) accompagneront les communes et les communautés de communes ou d'agglomération dans la réalisation des actions.

Dans le cadre du premier contrat de rivière, une opération de mise en œuvre de mobilier permanent de sensibilisation à l'eau et aux milieux aquatiques a été réalisée comprenant 14 panneaux d'information générale, 8 tables d'interprétation du paysage lié à l'eau et 35 panneaux thématiques d'interprétation.

Dans le cadre du Contrat Rivière-Natura 2000, le SYMILAV se propose de compléter le dispositif en rapport aux retours déjà perçus.

L'opération consiste en un complément de 4 (ou 5) tables d'interprétation et 16 panneaux d'interprétations (pupitres).

Le SYMILAV assurera la rédaction des contenus et la mise en œuvre des tables et panneaux une fois finalisés.



Type de mobilier à fournir dans le présent marché.  
Table d'interprétation du paysage



Pupitre d'interprétation

### **ARTICLE 3 : Objet du marché**

Le présent CCTP s'applique au marché à bons de commande intitulé :

#### **Mobilier d'interprétation pour la sensibilisation du grand public à l'eau et aux milieux aquatiques**

Les prestations feront l'objet d'un marché à bons de commande suivant la définition de l'article 71 du Code des Marchés Publics.

A titre indicatif et sans engagement de la part du maître de l'ouvrage, l'estimation en volume, valeur ou quantité des prestations envisagées est liée à une mise en œuvre sur une période d'une à deux années.

Il concerne la conception, l'infographie et la fourniture de mobilier d'interprétation composé de :

- 4 (ou 5) tables d'interprétation des paysages
- 16 panneaux (pupitres) d'interprétation

### **ARTICLE 4 : Durée et délai d'exécution**

Le présent marché est passé pour une durée de 2 ans à compter de la date de notification du marché. Les délais d'exécutions et ou de réalisation pour les différentes commandes seront stipulés mentionnées dans l'offre du candidat et consignés dans l'acte d'engagement et les différents bons de commandes afférents à chaque lot.

### **ARTICLE 5 : Documents et données fournis par le Syndicat mixte du bassin versant de l'Anzon, du Lignon et du Vizézy. Obligation du titulaire du marché.**

**Le syndicat mixte fournira l'ensemble des données nécessaires à l'exécution du marché. Le candidat retenu pour l'exécution du marché s'engage à réaliser au minimum une journée de terrain avec le maître d'ouvrage pour prendre la mesure du projet et les prises de vues photographiques s'avérant nécessaires.**

Un dossier de consultation est remis à chaque candidat :

Il est constitué par :

Le Cahier des Clauses Techniques Particulières(CCTP), le Bordereau des Prix Unitaire (BPU), le Détail Quantitatif Estimatif (DQE), le Règlement de Consultation (RC), l'Acte d'Engagement (AE).

Le Cahier des Clauses Administratives Générales (CCAG) s'applique au présent marché, les formulaires DC1 et DC2

### **ARTICLE 6 : Documents remis par le candidat lors de sa remise d'offre**

En application du Règlement de Consultation : Le candidat fournira un mémoire technique, précisant la nature de son offre et comportant :

Les prix des prestations et fournitures, les délais d'exécution et les modalités de réalisation des prestations,

Le BPU complété et signé,

Le DQE complété et signé,

L'Acte d'Engagement complété et signé,

Le CCTP signé,

Les formulaires DC1 et DC2 renseignés, datés et signés.

**CHAPITRE 2 : DETAILS PAR PRESTATION / PAR ACTION**

<b>Nom de l'action</b>	<b>Réalisation de 4 (ou 5) table d'interprétation des paysages</b>
------------------------	--

**ARTICLE 1 : désignation de la prestation**

<b>Objectif stratégique</b>	<b>Animer, informer, sensibiliser, mettre en valeur.</b>
<b>Objectif(s) opérationnel(s)</b>	Générer un intérêt pour le Patrimoine lié à l'eau. Favoriser une meilleure lisibilité des actions auprès de la population du bassin versant. Amener des informations relatives à la compréhension des paysages et des milieux aquatiques.
<b>Contexte</b>	Afin de compléter le dispositif d'information, et de mettre en valeur les différentes vallées du bassin versant, un réseau de table d'interprétation sera mis en place sur des points stratégiques de passage et des points de vue. Ces tables d'interprétation permettront aux usagers de comprendre le fonctionnement des différents géosystèmes, et seront une invitation à la découverte des cours d'eau et des vallées des différents sous bassins versant du territoire.
<b>Localisation des tables</b>	1. Commune de Les Salles, Lieu-dit la Plagnette. Thème : paysage et zones humides. 2. Commune de Cervières, au bourg. Thème : Zones Humides et bassin versant. 3. Commune de Chalmazel, en haut de la Station de Ski. Thème : Paysage et bassin versant. 4. Commune de Marcoux, lieu-dit Montaubourg. Thème : Agriculture Biodiversité et bassin versant. 5 (optionnelle). Commune de Cléppé, au sommet de la tour. Thème : Bec du Lignon, zone de confluence.
<b>Prestation à fournir</b>	Panorama de forme rectangulaire , illustration de type aquarelle réalisée à partir d'un visuel photo panoramique réalisé par vos soins. Infographie et mise en forme du contenu. Matériau : Plaque de lave émaillée en quadrichromie format 120 x 45 cm Support métallique de forme table de lecture, composé d'un plateau, de deux piétements en métal (acier corten) laqué mécanosoudé et de deux patines pour fixation sur socle béton..

**ARTICLE 2 : Prix à fournir**

- ✦ Prix unitaire HT de conception-infographie
- ✦ Prix unitaire HT du support métallique
- ✦ Prix unitaire de la plaque émaillée finie (c'est-à-dire avec le contenu)
- ✦ Prix unitaire de livraison en un point (sur une base de 4 ou 5 tables)
- ✦ Prix unitaire HT total de la table livrée en un point

<b>Nom de l'action</b>	<b>Réalisation de 16 pupitres d'interprétation</b>
------------------------	--

**ARTICLE 1 : désignation de la prestation**

<b>Objectif stratégique</b>	<b>Animer, informer, sensibiliser, mettre en valeur.</b>
<b>Objectif(s) opérationnel(s)</b>	Générer un intérêt pour le Patrimoine lié à l'eau. Favoriser une meilleure lisibilité des actions auprès de la population du bassin versant. Amener des informations relatives à la compréhension des paysages et des milieux aquatiques.
<b>Contexte</b>	Afin de compléter le dispositif d'information, et de mettre en valeur les différentes vallées du bassin versant, un réseau de 16 pupitres d'interprétation sera mis en place sur des points stratégiques du bassin versant. Ces pupitres d'interprétation permettront aux usagers de comprendre différentes choses liées au patrimoine bâti, naturel, à l'action de l'homme sur son environnement et au fonctionnement des écosystèmes aquatiques.
<b>Localisation des tables</b>	Voir tableau ci-après
<b>Prestation à fournir</b>	Fourniture de panneaux d'interprétation. Ces panneaux et leurs supports prendront la forme d'un pupitre dont le panneau de lecture aura un format de 40 cm X 30 cm. Le choix du matériau composant le panneau reste libre. (Plusieurs matériaux peuvent être proposés dans l'offre). Support métallique de forme pupitre, composé d'un plateau, d'un piétement en métal (acier corten) laqué mécanosoudé et d'une patine pour fixation sur socle béton. Ce support devra permettre de recevoir le panneau par collage et rivetage (opération réalisée par vos soins).

**ARTICLE 2 : Prix à fournir**

- ✈ Prix unitaire HT de conception-infographie
- ✈ Prix unitaire HT du support métallique
- ✈ Prix unitaire du panneau fini (c'est-à-dire avec le contenu)
- ✈ Prix unitaire de livraison en un point (sur une base de 16 pupitres finis)
- ✈ Prix unitaire HT total du pupitre livrée en un point

**ARTICLE 3 : Localisation et thème des pupitres d'interprétation**

Secteur BV	commune	Nature de l'opération	nb
Anzon	Noirétable (Hermitage ou plan d'eau)	Panneaux d'interprétation - tourbières et biodiversité	2
Anzon	St Thurin (camping)	Panneaux d'interprétation - paysage et habitat piscicole + restauration	1
Anzon	St Laurent sous Rochefort	Panneau d'interprétation - cours d'eau moyenne montagne - boisement	1
Anzon	L'hôpital sous Rochefort	Panneau d'interprétation - cours d'eau moyenne montagne - biodiversité	1
Haut Lignon	Chalmazel (station de ski)	Panneau interprétation - usage de l'eau et loisirs (station de ski)	1

<b>Haut Lignon</b>	Sauvain (les Champas)	Panneau interprétation - biodiversité et habitat (aire pique-nique étang)	1
<b>Haut Lignon</b>	Chalmazel (bourg)	Panneau interprétation - biodiversité et habitat (aire pique-nique stade)	1
<b>Haut Lignon</b>	Chalmazel (bourg)	Panneau d'interprétation - centrale hydroélectrique (aire pique-nique stade)	1
<b>Lignon de plaine</b>	St Etienne le Molard - Ste Agathe la Bouteresse	Panneau interprétation - voie verte (pont de fonte à la bâtie): biodiversité, hydrographie de plaine et usage de l'eau	3
<b>Haut Vizézy</b>	Roche –Col de Baracuchet	Panneaux interprétations - sources et zones humides	2
<b>Haut Vizézy</b>	St Bonnet le Courreau	Panneaux interprétations -hydrographie, paysage, patrimoine	2